



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nantes, le 3 novembre 2022

**Cabinet de Madame la Rectrice de Région académique,
Rectrice d'Académie,
Chancelière des universités**

Tél : 02 40 37 37 01/03
Mél : ce.cabinet@ac-nantes.fr
4 rue de la Houssinière
BP 72616
44326 Nantes CEDEX 03

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire,
Rectrice de l'Académie de Nantes
Chancelière des universités

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

s/c Mesdames, Messieurs les Inspecteurs d'académie,
directeurs académiques des services de l'éducation
nationale

Objet : Demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

Les mairies font face depuis le printemps dernier à une forte augmentation des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports de la part des usagers, occasionnant un allongement des délais de délivrance de ces titres.

Cette situation s'explique par la hausse des demandes de titres due à la levée des restrictions sur les déplacements de nos concitoyens, un effet de rattrapage du traitement de leurs demandes n'ayant pu être effectuées en 2020 et le déploiement de la nouvelle carte nationale d'identité, qui se sont traduits par une augmentation des délais de rendez-vous en mairie.

De l'obtention d'un rendez-vous en mairie à la délivrance du titre, il convient de prévoir un délai pouvant aller localement jusqu'à six mois.

Pour réduire ces délais anormalement longs, le ministère de l'intérieur et de l'outre-mer a déployé depuis le printemps, après les premières mesures de renfort des effectifs prises en avril, un plan d'urgence et de mobilisation afin de renforcer les moyens des collectivités.

Dans la perspective des examens et des concours de la fin de l'année scolaire, je vous invite vivement à encourager vos élèves et vos étudiants à entamer dès à présent leurs démarches de demande de titre d'identité.

Katia BÉGUIN